

# HORIZON 2020

## PLAN STRATÉGIQUE PREVENTIONBTP

PASSEZ SIMPLEMENT À LA PRÉVENTION

**OPPBTP**  
La prévention BTP

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#01

DÉVELOPPER LA  
CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#02

DIMINUER LES  
ACCIDENTS GRAVES  
ET MORTELS

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#03

AMÉLIORER LES  
CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#04

DÉVELOPPER DES  
SOLUTIONS DIGITALES  
AU SERVICE  
DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#05

FAVORISER UN  
ORGANISME AGILE  
ET COMPÉTENT

ALLER AU  
SOMMAIRE

PARTAGER  
f t g+ e

# ÉDITO

## PARTAGER POUR MIEUX SERVIR



Le 8 décembre 2015, le Conseil du comité national de l'OPPBTB a adopté à l'unanimité le nouveau plan stratégique de l'Organisme, HORIZON 2020, pour la période 2016-2020. Le même jour, devant le Conseil d'Orientations des Conditions de Travail (COCT), Madame la Ministre du Travail présentait le Plan Santé au Travail N° 3, couvrant la même période de 2016 à 2020. Cette coïncidence de dates et de périodes n'est pas fortuite, de même que les nombreux points communs entre ces deux documents stratégiques.

Depuis 2010, l'OPPBTB a affirmé son souhait d'une planification stratégique sur un horizon de temps identique à l'État. La construction conjuguée des nouveaux plans a permis une fertilisation croisée. Reprenant les mots de Jean-Marc Boulanger, vice-président du COCT, l'OPPBTB a montré la voie en particulier pour les notions de retour sur investissement dans la prévention et sa dimension économique. Organisme paritaire exclusivement tourné vers le conseil aux salariés et aux entreprises, l'OPPBTB a contribué à mettre en avant les approches positives en prévention et la primauté à accorder à la prévention primaire. Il importe en effet de rappeler que l'évaluation des risques est la pierre angulaire de tout progrès en santé au

travail. Et l'Organisme bénéficie autant qu'il y concourt des dynamiques initiées par l'État dans la politique de santé au travail.

Pour les entreprises et salariés, ce partage de réflexion et d'action des acteurs de la prévention est un gage d'efficacité et de meilleur service.

Avec HORIZON 2020, les partenaires sociaux du BTP ont aussi souhaité rappeler avec force les fondements de l'OPPBTB, institués si justement par Pierre Caloni en 1947. **Un acteur spécialisé pour la Construction**, dont la culture est forte, et dont les particularités face au risque sont si nombreuses. **Un acteur paritaire** car, pour reprendre ses mots « si la responsabilité incombe au patron, c'est l'ouvrier qui est exposé et de lui aussi dépend largement la mise en œuvre des indispensables mesures de prévention ».

C'est ainsi que le Conseil du comité national définit avec HORIZON 2020 des objectifs ambitieux pour l'OPPBTB, pour continuer à développer la culture positive de prévention, en particulier dans les TPE, pour accompagner les entreprises répondant aux priorités instituées par le Conseil, pour multiplier les études issues du terrain. Le partenariat et la mutualisation sont au cœur de notre mission, qui met en partage

les savoirs et expériences des entreprises, pour mieux servir la prévention.

Le Conseil nous demande de nous tourner aussi résolument vers l'avenir, en saisissant pleinement les opportunités offertes par le formidable développement du monde digital. Et enfin, parce que les femmes et les hommes de l'OPPBTB sont notre première richesse au service des entreprises et des salariés, nous devons veiller à une gestion efficace et dynamique de nos moyens.

L'OPPBTB fêtera ses 70 ans au cours du plan stratégique, en 2017. Ce sera l'occasion de valoriser tous les professionnels de la construction dont l'action quotidienne a permis de diminuer la sinistralité de 20 % en 10 ans. Ce sera aussi l'occasion de partager largement les perspectives d'avenir pour la prévention dans le BTP portée par le plan Horizon 2020. Ce sera enfin l'occasion de rendre un juste hommage à Pierre Caloni, dont la clairvoyance, la vision, l'énergie, le talent et le travail ont été à l'origine non seulement de l'OPPBTB auquel il portait un intérêt tout particulier, mais aussi de tant d'institutions qui font du BTP encore aujourd'hui un monde solidaire, professionnel et engagé.

**Paul Duphil**  
Secrétaire général de l'OPPBTB

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#01

DÉVELOPPER LA  
CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#02

DIMINUER LES  
ACCIDENTS GRAVES  
ET MORTELS

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#03

AMÉLIORER LES  
CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#04

DÉVELOPPER DES  
SOLUTIONS DIGITALES  
AU SERVICE  
DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#05

FAVORISER UN  
ORGANISME AGILE  
ET COMPÉTENT

ALLER AU  
SOMMAIRE

PARTAGER  
f t g+ e

# SOM- MAIRE



HORIZON 2020, UN NOUVEL ÉLAN	06
LES ENJEUX DU BTP EN SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR LES ANNÉES 2016-2020	07
INTERVIEW CROISÉE DE LA PRÉSIDENTE ET DU VICE-PRÉSIDENT	08
HORIZON 2015, UN PLAN QUI A REMPLI SES OBJECTIFS	10

UN PLAN STRATÉGIQUE À HORIZON 2020	12
PLAN SANTÉ AU TRAVAIL 3 ET PLAN HORIZON 2020 - CONVERGENCES ET PASSERELLES	14
LES PROGRAMMES STRATÉGIQUES #01, #02, #03, #04 ET #05	16

PROGRAMME STRATÉGIQUE  
**#01**

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

16

PROGRAMME STRATÉGIQUE  
**#02**

DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

22

PROGRAMME STRATÉGIQUE  
**#03**

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

28

PROGRAMME STRATÉGIQUE  
**#04**

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

32

PROGRAMME STRATÉGIQUE  
**#05**

FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

36

# HORIZON 2020, UN NOUVEL ÉLAN

## Mobiliser - Faciliter - Accompagner

**A**lors que le Bâtiment et les Travaux Publics peuvent espérer une sortie de crise dans les années qui viennent, les défis à relever en matière de prévention ne manquent pas. Les modèles économiques et sociaux ont été remis en cause, notamment par une exigence croissante d'efficacité. Les modèles constructifs évoluent, tant sous la pression des prix que du défi énergétique qui attend le secteur. Les rôles des acteurs changent, avec une offre commerciale de plus en plus intégrée et une interdépendance plus forte des métiers de la construction.

**Ces défis créent des opportunités** que les entreprises ont déjà largement saisies : évolution de leur stratégie commerciale, renforcement de la formation de leurs salariés, groupements d'entreprises... Industriels, entreprises du BTP, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, tous travaillent plus étroitement ensemble.

Les organisations professionnelles et syndicales du Bâtiment et des Travaux Publics soutiennent ces évolutions, en adaptant les outils et les dynamiques au service des entreprises et des salariés dans un contexte économique et social qui reste difficile.

Depuis la crise de 2009, les entreprises du BTP n'ont pas relâché leurs efforts en prévention des risques professionnels. L'indice de fréquence des accidents du travail a baissé de près de 15 % en 5 ans, plus forte baisse jamais enregistrée ! La prévention est de-

venue un **sujet de mobilisation majeur pour toutes les organisations professionnelles et syndicales**, et pour un nombre croissant d'entreprises.

Le respect des hommes et des femmes du BTP et l'amélioration continue de leurs conditions de travail doivent trouver leur place dans le monde de demain. Une telle dynamique permettra de contribuer ainsi à une image positive, forte et responsable du secteur, pour attirer les meilleurs talents.

Depuis 1947, l'OPPBTP veille à la santé et à la sécurité des salariés du Bâtiment et des Travaux Publics, selon les orientations arrêtées par les partenaires sociaux de la profession.

**Le plan stratégique quinquennal HORIZON 2020 présente la contribution attendue de l'Organisme pour aider les entreprises du BTP à relever avec succès les défis qui les attendent en prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail.**

**Le texte officiel du plan d'orientation stratégique HORIZON 2020 a été adopté par le Conseil du comité national de l'OPPBTP lors de sa réunion du 8 décembre 2015.**



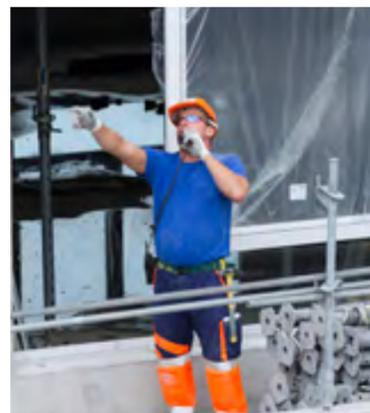
# LES ENJEUX DU BTP EN SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR LES ANNÉES 2016-2020

L'OPPBTP s'est attaché à tracer le bilan de son plan stratégique HORIZON 2015, par des retours d'expérience et par diverses enquêtes externes et internes qui ont permis au Conseil du comité national de dégager 3 enjeux stratégiques.

### POURUIVRE LA MOBILISATION DES ENTREPRISES ET DE LEURS SALARIÉS

Cet enjeu concerne en particulier les plus petites entreprises, pour développer la prise en charge active des questions de santé et sécurité au travail au quotidien, dans un contexte où les solutions sont largement disponibles.

Le BTP est confronté à une équation de prévention particulièrement complexe : des risques physiques de toutes sortes, la coactivité, le caractère mobile des chantiers et une faible mobilisation de certains donneurs d'ordre autour de la prévention.



Paul Duphil, Secrétaire général OPPBTP – Richard Langlet, FNTP – Philippe Bourges, CNAMTS – Christian Baix, CGT – Patrick Loup, CFE-CGC – Dominique Guimonet, CGT – Henri Coquemont, CFE-CGC – Jean-Jacques Fleury, FFB – Jean-Marie Kerherno, FNSCOP – Jean-Michel Giffard, FFB – Pierre-Gaël Loréal, CFDT – Jean-Michel Vaillendet, CFTC – Didier Santidrian, CFDT – Jean-Jacques Chatelain, Capéb – Franck Serra, FO – Véronique Deleville, FO, Présidente OPPBTP – Dominique Leuxe, Médecin conseil OPPBTP – Carole Panozzo, FFB – Jean-Claude Guyard, FNTP – Frédéric Reynier, FFB, Vice-Président OPPBTP  
Absents sur la photo : Marie-Laurence Guillaume et Bernard Lancery, ministère du Travail – Patrick Del Grande, CFTC – Alexandre Nazet, Capéb – Jacques Augrain, FNSCOP

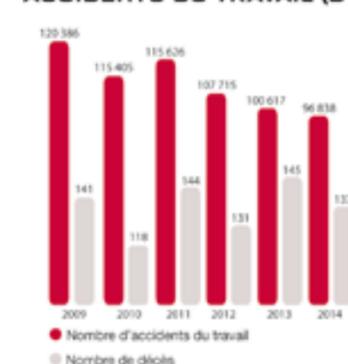
### FAIRE BAISSER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

Si le nombre d'accidents a globalement chuté dans le BTP ces dernières années, la profession continue à déplorer entre 150 et 200 décès par an : accidents du travail, maladies professionnelles et accidents de trajet.

La situation est clairement inacceptable et des actions doivent être menées pour faire baisser ce nombre.

Condition de l'attractivité du métier, de sa valorisation, il s'agit là d'une exigence professionnelle incontournable.

ACCIDENTS DU TRAVAIL (BTP)



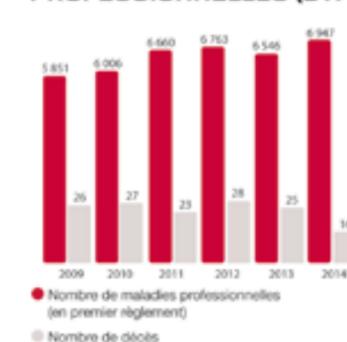
### RELEVER LE DÉFI DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE LEUR AMÉLIORATION

Dès la signature de l'accord de branche pour la prévention de la pénibilité et l'amélioration des conditions de travail, le BTP a affirmé sa volonté de faire progresser les conditions de travail, facteur d'attractivité du métier, de satisfaction et d'efficacité au quotidien.

Ces dernières années, les évolutions ont été remarquables, grâce aux apports de nouveaux matériels et matériaux et à une organisation du travail plus respectueuse des efforts physiques des opérateurs.

Il importe d'amplifier le mouvement dans un monde où ces sujets ont de plus en plus d'importance et dans un secteur d'activité caractérisé par la dimension physique parfois soutenue de ses métiers.

MALADIES PROFESSIONNELLES (BTP)



PROGRAMME STRATÉGIQUE #01  
DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #02  
DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03  
AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04  
DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #05  
FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

ALLER AU SOMMAIRE

PARTAGER



“

# INTERVIEW CROISÉE

**Véronique Deleville de la Fédération Générale FO Construction et Frédéric Reynier de la Fédération Française du Bâtiment, respectivement Présidente et Vice-Président de l'OPPBTP, élus en 2016, témoignent de leur vision de la prévention d'aujourd'hui et de demain...**



Véronique Deleville  
Présidente de l'OPPBTP



Frédéric Reynier  
Vice-Président de l'OPPBTP

**L'indice de fréquence des accidents a baissé de 15% en 5 ans. Quel bilan faites-vous des actions de prévention des risques sur cette même période ?**

**Véronique Deleville** – Je félicite l'OPPBTP pour les actions qui ont été engagées, mais la vigilance ne doit pas baisser ! Des grandes campagnes de sensibilisation comme les campagnes sur les risques de chute de hauteur et celle sur le risque amiante ont permis de faire du bruit pour toucher les entreprises, mais il faut aller plus loin et s'appuyer davantage sur les partenaires ! Ces résultats sont le fruit de l'engagement de la branche, des entreprises et des salariés.

**Frédéric Reynier** – Je me réjouis de la baisse des accidents qui démontre que les comportements évoluent ! La nouvelle approche par l'utilisation de messages positifs et pédagogiques plutôt que réglementaires est définitivement plus efficace auprès des entreprises. Surtout dans un contexte actuel de forte concurrence et de remise en cause du modèle social et économique du BTP en France avec l'irruption massive des entreprises étrangères et des salariés détachés, il importe de préserver ces acquis, de les développer plus encore. Cela reste un enjeu fort pour le BTP.

**Le plan stratégique HORIZON 2020 souligne l'enjeu prioritaire de continuer à faire baisser les accidents du travail et les maladies professionnelles. Comment l'approche paritaire de l'OPPBTP va-t-elle contribuer à atteindre cet objectif ?**

**V.D.** Rappelons que, dès sa création, l'OPPBTP a intégré employeurs et ouvriers dans sa gouvernance avec un rayonnement national. Sa nature **paritaire** lui permet de faire progresser la prévention au quotidien. Dans le cas présent, les priorités décidées dans le plan HORIZON 2020 et votées par le Conseil ont fait l'objet de consensus qui répondent aux problématiques des chefs d'entreprise et de leurs salariés. La **gouvernance** assurée par des **représentants des organisations professionnelles et syndicales** du secteur de la construction garantit une représentativité de l'Organisme auprès des pouvoirs publics et permet un déploiement des ac-

tions de prévention prévues auprès des entreprises et des salariés jusque sur le terrain.

**F.R.** La dimension paritaire est une composante essentielle de l'OPPBTP et une garantie d'efficacité de la prévention. Ce nouveau plan stratégique est le fruit de la volonté partagée des partenaires sociaux, représentants des chefs d'entreprise et des salariés, pour faire progresser ensemble la prévention dans des métiers où l'exposition aux risques, immédiats ou à effets différés, est grande. Le paritarisme assure la convergence de points de vue qui se rejoignent dans l'intérêt général. Le plan HORIZON 2020 a été décidé en commun par les partenaires sociaux et les actions qui le composent portent une dimension collective et mutualisée particulièrement importante.

**L'évaluation des risques est un enjeu phare du plan HORIZON 2020. Pourquoi avoir remis l'accent sur ce sujet ?**

**V.D.** Grand sujet... L'obligation de réaliser son Document Unique ne date pas d'aujourd'hui... et pourtant le nombre d'entreprises sans DU est encore trop important. Certes, l'un des objectifs d'ici 2020 est que ce nombre augmente considérablement mais, par là, c'est surtout la dynamique d'évaluation des risques que l'Organisme veut favoriser au sein des entreprises. L'évaluation et le passage à l'action qu'elle induit pouvant constituer un tremplin efficace vers la prévention.

**F.R.** L'objectif est de permettre à un maximum d'entreprises de se sentir concernées par la prévention des risques. Il s'agit notamment d'apporter un accompagnement adapté aux petites structures et de simplifier l'approche d'évaluation des risques : étape incontournable pour faire ses premiers pas en prévention.

**L'approche « Prévention et Performance » a guidé de nombreuses actions de promotion de l'Organisme ces deux dernières années. Allez-vous continuer à vous appuyer sur ce type d'étude ?**

**V.D.** Les travaux de promotion liés à la dimension économique de la prévention vont se poursuivre. Cette démarche est un très bon moyen pédagogique et concret pour expliquer les bienfaits de la prévention.

**F.R.** En période de crise, c'est une approche sans précédent... Faire prendre conscience aux chefs d'entreprise que la prévention n'est pas un coût ! D'ailleurs, cette démonstration a également des vertus reconnues par les salariés.

**L'Organisme ne peut accompagner individuellement chacune des 237 000 entreprises adhérentes. Quelles sont, selon vous, les principales actions à mener pour être plus efficace en prévention dans les années à venir ?**

**V.D.** Le Conseil a souligné l'importance du ciblage par risque de prévention. Mais également l'intérêt de s'appuyer sur les partenaires institutionnels de la prévention, pour relayer les messages, comme la DGT, la CNAMTS, l'INRS et l'ANACT...

**F.R.** D'une part, l'action de concentrer les moyens pour sensibiliser sur les risques qui engendrent le plus d'accidents et de décès comme les chutes de hauteur et les accidents de trajet professionnel. D'autre part, le Conseil a choisi également de privilégier les accompagnements collectifs et mutualisés, dans la mesure du possible, pour toucher le plus grand nombre d'entreprises.

**Les ressources de l'Organisme ont également leurs limites. Comment a-t-il été prévu de s'organiser pour réussir à mener l'ensemble des actions programmées ?**

**V.D.** L'OPPBTP développe de nouveaux outils et méthodes internes pour être plus agile et pour être capable de s'adapter très vite aux évolutions réglementaires et économiques. Les actions seront mesurées et analysées afin de suivre l'évolution des efforts et des résultats. De plus, les actions seront menées systématiquement avec des partenaires afin de démultiplier nos forces !

**F.R.** Les collaborateurs de l'OPPBTP vont devoir privilégier la dimension collective et partenariale ; et ainsi faire évoluer leurs pratiques. Le digital devient un axe stratégique et permettra à toute entreprise et salarié d'accéder facilement aux informations et services de prévention en ligne.

**Un dernier mot ?**

**V.D.** Poursuivre une sensibilisation positive, baisser les accidents, relever le défi des conditions de travail... Trois enjeux pour ce nouveau plan porté par l'OPPBTP et les ingrédients pour réussir, notamment le professionnalisme de ses collaborateurs.

**F.R.** Le plan HORIZON 2020 est complet, réaliste et soutenu par la branche ! Comme le dit la présidente, les collaborateurs et les valeurs qu'ils ont retenues, l'engagement, le professionnalisme et la solidarité, sont des atouts pour la réussite d'HORIZON 2020.

PROGRAMME STRATÉGIQUE  
#01

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE  
#02

DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

PROGRAMME STRATÉGIQUE  
#03

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME STRATÉGIQUE  
#04

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE  
#05

FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

ALLER AU SOMMAIRE

PARTAGER



# HORIZON 2015 UN PLAN QUI A REMPLI SES OBJECTIFS

Le précédent plan d'orientation stratégique de l'OPPBT, HORIZON 2015, avait été adopté le 25 novembre 2010 par le Conseil du comité national. HORIZON 2015 a guidé les actions de l'Organisme selon 3 directions essentielles : accompagner plus et mieux les entreprises du BTP, intervenir dès l'amont des chantiers et agir en complémentarité avec les principaux acteurs de la construction et de la prévention.

Le rapport d'activité publié par l'OPPBT en juin 2015 a établi un bilan exhaustif des actions menées par l'Organisme dans le cadre du plan HORIZON 2015, entre 2010 et 2014. Globalement, les objectifs prévus ont été atteints. Plus de 50 000 entreprises du BTP, de la plus petite à la plus grande, ont été accompagnées par les conseillers de l'Organisme, mais aussi grâce aux nouveaux moyens de communication et d'information mis en place, avec un site Internet plébiscité et une documentation technique renouvelée, des campagnes et des outils de communication performants et des formations innovantes.

### Partenariats, la clé de la réussite

Les organisations professionnelles et syndicales du BTP ont apporté leur appui aux actions de l'OPPBT et des partenariats ont été développés avec de nombreux acteurs, dont les grands acteurs institutionnels de la prévention, DGT\*, INRS\*, CNAMTS\*, et ANACT\*, ainsi que les acteurs de proximité que sont les services de santé au travail, les Direccte et les Carsat pour mieux coordonner les offres aux entreprises et en développer l'efficacité et la portée.

### Regard positif

La promotion de la prévention a bénéficié, avec le relais de nos partenaires, d'une nouvelle approche portant un regard positif renouvelé sur la prévention qui concilie pleinement intérêt des entreprises, bien-être des salariés et exigence de la prévention (étude « Prévention et Performance »).

### Une expertise renforcée

L'expertise de l'OPPBT, renforcée par de nouveaux moyens et de nouvelles études techniques, a permis d'accompagner les acteurs de la branche et l'État dans l'évolution des textes ré-

glementaires, en particulier sur l'amiante et la coordination SPS. En association étroite avec le CCCA-BTP et son Conseil d'administration paritaire, l'OPPBT a réinvesti de façon structurée la formation initiale et l'apprentissage, par une sensibilisation des apprentis, les « 100 minutes pour la vie », déployée auprès de 150 000 jeunes en 5 ans, mais aussi par l'accompagnement pédagogique des enseignants avec des supports pédagogiques (Zoom Chantier) et des formations (journées techniques régionales). L'action de l'OPPBT s'est étendue aux IUT de génie civil avec des interventions pédagogiques sur toutes les années d'enseignement.

### Testé et approuvé !

Auprès des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre, dans l'attente de la construction d'une dynamique nationale, de nombreuses opérations expérimentales ont démontré un potentiel d'action intéressant, à prendre en compte dans les projets futurs.

Tout ceci a été mené dans le respect des moyens impartis à l'Organisme, malgré une conjoncture défavorable et une baisse des cotisations versées par les entreprises. Une gestion avisée des moyens financiers a permis, à l'initiative du Conseil du comité national, de mettre en œuvre néanmoins un dispositif de subvention pour l'acquisition d'équipements pour l'amélioration des conditions de travail et la prévention des chutes de hauteur.

\* Voir lexique page 41

Gage de son professionnalisme, l'Organisme est certifié ISO 9001 depuis 2012. De plus, un effort soutenu a été fait sur le développement des compétences internes.

## LES CHIFFRES DE L'OPPBT EN 2015

8 800

entreprises du BTP accompagnées

16 000

actions et diagnostics de conseil en entreprise

32 500

appels, rendez-vous, e-mails, démarches traitées en agence

28 000

participants à des réunions de promotion de la prévention

20 000

stagiaires en formation professionnelle

30 000

apprentis sensibilisés

100 000

lecteurs de *Prévention BTP*

813 000

visites sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr)

14 600

comptes e-prévention créés

## CAP PRÉVENTION

4 370

membres du réseau

300

réunions par an

PROGRAMME STRATÉGIQUE #01  
DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #02  
DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03  
AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04  
DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #05  
FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

ALLER AU **SOMMAIRE**

PARTAGER



# UN PLAN STRATÉGIQUE À HORIZON 2020

## 3 ENJEUX

## 5 PROGRAMMES PRIORITAIRES

## 6 PRINCIPES D'ACTION

Le Conseil du comité national a souhaité remettre en avant des principes au cœur de la mission de l'OPPBT dans une recherche d'efficacité et d'utilisation optimale des ressources allouées.

POURUIVRE LA MOBILISATION  
DES ENTREPRISES DANS LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA CULTURE PRÉVENTION

FAIRE BAISSER LES ACCIDENTS  
GRAVES ET MORTELS

RELEVER LE DÉFI DES CONDITIONS  
DE TRAVAIL ET DE LEUR  
AMÉLIORATION

**#01**  
Développer la culture prévention

**#02**  
Diminuer les accidents graves  
et mortels

**#03**  
Améliorer les conditions de travail

**#04**  
Développer des solutions digitales  
au service de la prévention

**#05**  
Favoriser un organisme agile  
et compétent



Privilégier la dimension collective et mutualisée



Renforcer la logique de choix, de mesure et d'évaluation



Favoriser une approche partenariale



Faire évoluer et professionnaliser les outils



Développer l'agilité de l'organisation pour accompagner  
les changements de priorité et d'action



Rester attentif à l'efficacité d'emploi des moyens,  
dans un contexte d'évolution des ressources financières



ALLER AU  
**SOMMAIRE**

PARTAGER  
f t g+ e

# PLAN SANTÉ AU TRAVAIL 3 ET PLAN HORIZON 2020 **CONVERGENCES ET PASSERELLES**

**Le plan HORIZON 2020 partage plusieurs objectifs avec le Plan Santé au Travail 3 (PST3) du ministère du Travail. Son orientation stratégique fondamentale est de « faire de la prévention primaire une priorité et de centrer le PST3 sur l'amplification et l'appropriation de la culture de prévention des risques au travail, à tous niveaux et par tous ».**

Le Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail (COCT) invite les acteurs à entrer dans une logique positive et incitative pour la prévention, faisant valoir le retour sur investissement des actions de prévention. Comme souligné par Jean-Marc Boulanger, Vice-Président du COCT, l'OPPBTP a montré la voie avec son étude sur l'approche économique de la prévention, « Prévention et Performance ». C'est une inflexion importante par rapport à une logique traditionnellement basée sur la réglementation et l'obligation.

**Suivant les orientations définies par le COCT, le PST3 est donc structuré autour de 3 axes :**

- donner la priorité à la prévention primaire et développer la culture de prévention ;
- améliorer la qualité de vie au travail, levier de santé, de maintien en emploi des travailleurs et de performance économique et sociale de l'entreprise ;
- renforcer le dialogue social et les ressources de la politique de prévention, en structurant un système d'acteurs, notamment en direction des TPE-PME (axe « support » transversal).

**... et de 6 objectifs opérationnels :**

- développer l'accompagnement des travailleurs et des entreprises dans la prévention de la désinsertion professionnelle ;
- faire de la qualité de vie au travail un objet stratégique et en favoriser la mise en œuvre ;
- simplifier les normes, pour une plus grande efficacité des règles de prévention ;
- prioriser certains risques ;
- rassembler et mettre en perspective les données de santé au travail ;

- structurer un système d'acteurs, afin d'assurer une gouvernance partagée et opérationnelle de la santé au travail.

**La convergence entre PST3 et HORIZON 2020 est renforcée au niveau des objectifs opérationnels suivants :**

- **favoriser la culture de prévention à travers une approche positive : l'évaluation des risques est une des composantes essentielles de cet objectif ainsi que la formation, l'information et la communication ;**
- **agir en prévention primaire pour réduire l'usure professionnelle et la pénibilité : cet objectif peut s'appuyer sur les outils de prévention et l'offre de service développés et déployés par l'OPPBTP ;**
- **mettre en œuvre la culture de prévention pour agir sur les risques professionnels prioritaires, à savoir les risques de chutes de hauteur, les risques chimiques (dont l'amiante) et les risques routiers ;**
- **constituer un réseau coordonné d'acteurs de la prévention et mettre en place une offre de services en direction des entreprises, en particulier des TPE-PME : cet objectif trouve un fort écho dans les actions de l'OPPBTP qui systématisent une approche partenariale.**

**Il importe de souligner l'importance et la qualité des relations qui unissent l'OPPBTP et les services de l'État, dont la Direction Générale du Travail qui exerce la tutelle de l'Organisme.**

Outre ces éléments de convergence, l'OPPBTP est chargé de piloter ou participer aux groupes de travail tels que : 1.14 « Pour suivre et élargir la campagne d'information en faveur de la prévention du risque de chute de hauteur en l'orientant prioritairement vers les TPE-PME » ou 1.15. « Renforcer la conception des chantiers en sécurité en impliquant l'ensemble des acteurs » de l'axe 2 du PST3.

Outre la contribution aux actions nationales et régionales dans le cadre du Plan Santé au Travail, la collaboration de l'OPPBTP avec les services de l'État est aussi à mettre en œuvre dans les cadres suivants :

- la participation au Conseil d'Orientation des Conditions de Travail (COCT) ;
- le soutien et l'expertise BTP dans l'élaboration et la mise en œuvre de la réglementation ;
- une ambition commune et une complémentarité d'actions inscrites et mises en œuvre dans les PRP (Plans Régionaux de l'OPPBTP) et les PRST (Plans Régionaux de Santé au Travail).



“



*« L'OPPBTP a contribué très activement à l'élaboration du PST3 et a ouvert la voie sur certaines problématiques, par exemple le lien entre performance et prévention. Avec d'autres acteurs, l'OPPBTP a porté de nombreux axes du plan, autour de la culture prévention, de l'évaluation des risques, ou encore de la formation et de la communication. Il va assurer le pilotage ou le copilotage de plusieurs actions : la conception des chantiers en sécurité pour prévenir les chutes de hauteur, la prévention de l'usure professionnelle, l'action sur la conception en amont des équipements de travail, le risque amiante... »*

**Bénédicte Legrand-Jung**, sous-directrice des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail, Direction Générale du Travail



ALLER AU  
**SOMMAIRE**

PARTAGER  
f t g+ e

## PROGRAMME STRATÉGIQUE #01 DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

# Mobiliser les entreprises avec un message positif de performance et les inciter à l'évaluation des risques

## ENJEUX

Si le BTP enregistre un des meilleurs taux de réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER), comme souligné dans l'enquête de l'INRS, avec environ la moitié d'entre elles qui ont un DUER à jour et un plan d'action, il reste encore de réelles marges de progrès pour mobiliser toutes les entreprises et tous les salariés. Dans des métiers où la coactivité est quotidienne, la performance de chacun dépend de celle de tous. Il faut donc réussir à mobiliser encore plus largement. À cette fin, les entreprises ont besoin de perspectives positives et de solutions pratiques.

Développer la culture de prévention, c'est aussi valoriser l'apport de la prévention à la performance de l'entreprise et de ses salariés. **L'évaluation des risques et**

**la mise en œuvre d'un plan d'action** de prévention sont la pierre angulaire de toute démarche de prévention. L'accent sera donc mis sur la réalisation du DUER et de son plan d'action auprès d'entreprises n'en bénéficiant pas, particulièrement parmi les TPE et les entreprises artisanales.

**Les Services de Santé au Travail**, qui ont seuls la capacité à accompagner chaque entreprise individuellement sur le terrain, ont vocation à devenir un partenaire de premier plan dans cette mission, en lien avec l'établissement des fiches entreprises.

Dans la continuité des travaux « **Prévention et Performance** », l'OPPBTP donnera la priorité à une approche positive et incitative, faisant valoir le retour sur inves-

tissement des actions de prévention, et établissant le lien entre prévention, performance globale de l'entreprise, y compris économique, satisfaction et motivation des salariés.

Développer la culture prévention passe aussi par la **formation des acteurs de la construction**, soit par la formation initiale, moment privilégié pour comprendre les enjeux et adopter les bonnes attitudes, soit par la formation professionnelle continue.

En outre, la formation fait partie d'un ensemble de facteurs qui favorise le développement d'une culture de prévention. Si elle est mise en œuvre dans un esprit de cohérence avec les valeurs de l'entreprise, ses pratiques de management et ses convictions, elle participe à ancrer les réflexes de prévention durablement.

### Les 6 principes d'action



### CIBLES

#### Les TPE et les entreprises artisanales

Plus difficiles à mobiliser, elles n'adhèrent pas toujours à une organisation professionnelle. Leur responsable, présent au quotidien sur les chantiers, a peu de temps à consacrer à l'organisation de sa démarche de prévention.

#### Les entreprises accueillant des apprentis

Il est statistiquement prouvé\* que les jeunes et les nouveaux embauchés sont plus souvent accidentés ou soumis à des conditions de travail difficiles.

#### Les entreprises engagées mais avec un besoin de mieux structurer leurs actions

Le management de la prévention fait appel à des techniques, des méthodes et des connaissances qui ne sont pas toujours acquises sur la durée et qui nécessitent du soutien.

\*Source enquête Sumer de 2010.



### OBJECTIF

# 100%

des entreprises avec un DUER à jour



### PARTENAIRES

#### Les Service de Santé au Travail

Parce qu'ils sont en première ligne dans la relation avec l'entreprise sur le champ de la prévention des risques professionnels. Parce que les liens entre la fiche entreprise, qui leur est dévolue, et le DUER devraient pouvoir être optimisés et renforcés.

#### L'État

Le Plan Santé au Travail 3 affirme la volonté forte de progresser sur le sujet de l'évaluation des risques, dans le cadre d'une approche plus positive.

#### Les organisations professionnelles et syndicales

Relais efficaces auprès de leurs adhérents, elles sont attachées à apporter des services alliant approche positive, simplicité et efficacité, l'aide à l'évaluation des risques et la formation professionnelle en étant des volets importants.

Continuer, avec le **CCCA-BTP**, les actions permettant de mobiliser les apprentis du BTP et leurs enseignants au sein des CFA.

Des partenaires d'opportunité tels que les **Experts-Comptables**, le **RSI**, les **Mutuelles et les Assureurs** qui vont être en capacité de promouvoir le DUER.

#### Et aussi...

Renforcer les actions communes avec les négociés et les loueurs qui accueillent de très nombreuses entreprises du BTP.

## PRINCIPALES ACTIONS

- **#Évaluation des risques professionnels**  
L'OPPBTP et ses partenaires engagent des actions d'incitation à la réalisation de l'évaluation des risques professionnels coordonnées avec les Services de Santé au Travail.
- **#Promotion de la prévention**  
L'OPPBTP développe des messages positifs, simples et accessibles pour parler de prévention, notamment en valorisant le gain de performance pour l'entreprise.
- **#Formation des acteurs de la prévention**  
L'OPPBTP favorise la formation professionnelle continue et initiale en dépassant la logique de conformité aux formations obligatoires.



PROGRAMME STRATÉGIQUE #01

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #02

DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #05

FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

ALLER AU **SOMMAIRE**

PARTAGER

## ET CONCRÈTEMENT À HORIZON 2020

### Promotion #positive de la prévention

Travailler avec les partenaires de l'OPPBT sur le développement de méthodes et outils permettant aux entreprises, et particulièrement aux petites structures, de faire leurs premiers pas en prévention. Il convient de s'adapter à leurs besoins et au contexte dans lequel elles évoluent. Des actions d'envergure de promotion et d'information seront menées avec un message positif et de facilitation s'appuyant sur des outils simples et accessibles, prenant avantage des possibilités offertes par le digital. L'OPPBT facilitera l'appropriation des systèmes de management de la prévention pour les entreprises qui le souhaitent, avec la rédaction de guides pratiques et outils de mesure de la performance prévention. Une veille sera maintenue sur les travaux de la norme ISO 45001.



**PréventionBTP**  
Avec l'OPPBT, simplifiez-vous la prévention des risques.

### #Évaluation des risques professionnels

Mener des enquêtes en début et en fin du plan HORIZON 2020 pour mesurer le taux de réalisation du DUER parmi les entreprises BTP et mieux apprécier son impact en prévention.

Développer de nouveaux outils d'accompagnement, de compréhension de l'évaluation des risques et de rédaction du DUER et plan d'action associé pour répondre à l'enjeu de simplicité des TPE et des entreprises artisanales.

Promouvoir la mise en œuvre d'une évaluation des risques pertinente et pragmatique dans les entreprises accueillant des apprentis et prendre en compte la « fragilité » particulière de ces salariés.

Préparer, sur la base des expériences passées, de nouveaux partenariats et renforcer ceux engagés avec les Services de Santé au Travail pour démultiplier le nombre d'entreprises accompagnées dans la réalisation de leur Document Unique, grâce à la création de passerelles imaginées en collaboration avec les Services de Santé au Travail et les médecins-conseils OPPBT.



« Évaluer les risques professionnels est une priorité pour la mise en place d'une bonne gestion de la santé et de la sécurité des salariés. Proches des entreprises et des salariés du BTP avec des actions régulières touchant prioritairement les TPE et PME, les services de santé au travail, sont des interlocuteurs privilégiés pour les entreprises ! Un premier pas avec la réalisation de la fiche d'entreprise qui va permettre aux SST d'impulser une dynamique de prévention. Et c'est en collaboration étroite avec notre partenaire privilégié l'OPPBT, que nous les aiderons à élaborer leur DUER. »  
Mireille Loizeau, médecin coordinateur du pôle pluridisciplinaire à l'APST BTP



### DÉJÀ ENGAGÉ EN 2015

#### Simplifier la perception de la prévention avec des #messages directs et positifs

En 2015, la visibilité et l'attractivité de la prévention étaient les maîtres mots des prises de parole de l'OPPBT. L'OPPBT a développé ses outils et canaux de diffusion : deux lettres de la prévention diffusées à plus de 230 000 entreprises, 20 conférences avec plus de 1 000 participants, 900 « retombées presse », 109 campagnes d'e-mailing ayant touché plus de 80 000 entreprises, 1 079 réunions de promotion devant plus de 28 000 participants...



**38 000**

abonnés à la newsletter mensuelle  
PréventionBTP

**22 000**

ouvrages téléchargés par mois sur  
preventionbtp.fr

#### Objectif #Document Unique

En 2015, l'OPPBT s'est mobilisé avec ses partenaires (Services de Santé au Travail, organisations professionnelles, PROBTP, BTP Banque...) pour faire de l'évaluation des risques une première démarche d'engagement en prévention. Plus de 1 600 réunions ont permis de convaincre les entreprises de l'importance de cette première étape et de les aider à réaliser leur Document Unique. En parallèle, le site preventionbtp.fr ne cesse de séduire avec plus de 14 600 nouveaux utilisateurs sur l'espace e-prévention en 2015.

**1 600**

réunions  
organisées autour  
du Document  
Unique

**11 000**

DUER réalisés  
ou mis à jour  
via l'espace  
e-prévention

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#01

DÉVELOPPER LA  
CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#02

DIMINUER LES  
ACCIDENTS GRAVES  
ET MORTELS

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#03

AMÉLIORER LES  
CONDITIONS DE TRAVAIL

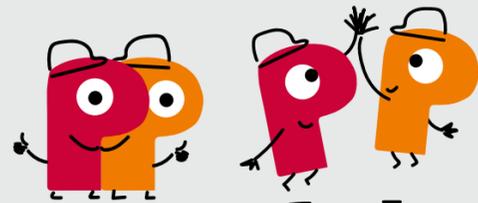
PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#04

DÉVELOPPER DES  
SOLUTIONS DIGITALES  
AU SERVICE  
DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#05

FAVORISER UN  
ORGANISME AGILE  
ET COMPÉTENT

## ET CONCRÈTEMENT À HORIZON 2020



### Prévention et #performance des entreprises

Multiplier les études de cas d'entreprise « Prévention et Performance », mettant en évidence les apports économiques et humains d'une bonne gestion de la prévention.



Continuer à développer des argumentaires positifs pour la promotion de la prévention des risques, en valorisant le gain de performance pour l'entreprise, fondés sur les enseignements recueillis au travers de ces études de cas et mener des campagnes de promotion pour les faire partager.

« La prévention est une démarche humainement mobilisatrice et économiquement rentable dans nos entreprises. Fédérer nos coopératives autour de cette prise de conscience affirme la volonté de notre organisation d'être au plus près de ses adhérents. »

Jacques DI STEFANO, président fédération PACAC SCOP-BTP et Alex POTOCKI, président fédération Rhône-Alpes SCOP-BTP et responsables actions prévention/sécurité pour la Fédération SCOP-BTP



« L'enjeu est de faire comprendre qu'agir sur la prévention des risques est une démarche gagnant-gagnant. Gagnant pour le salarié, dont la santé est préservée, et pour l'entreprise d'un point de vue économique. L'OPPBT doit continuer à promouvoir cette vision en affinant l'analyse et en alimentant l'étude "Prévention et Performance" de nouveaux exemples. »

Pierre-Gaël Loréal, secrétaire fédéral Santé au Travail FNCCB-CFDT



### #Formation initiale et continue des acteurs de la prévention

L'OPPBT s'attachera à concevoir et à promouvoir des formations afin de faire évoluer les représentations des stagiaires sur la prévention des risques professionnels, en faisant appel à leur réflexion et en dépassant la simple logique de conformité réglementaire et d'obligation de formation. Celles-ci doivent soutenir le développement d'une culture de prévention, que ce soit auprès des professionnels ou des jeunes en formation. En lien avec la volonté de simplification affichée par le gouvernement et les travaux engagés par le Conseil Supérieur de la Construction, l'OPPBT contribuera aux travaux de rationalisation des formations obligatoires.

Objectif : une plus grande efficacité pédagogique et économique, et une meilleure identification et traçabilité des compétences en prévention des personnels du BTP.



« La formation à la prévention des risques contribue à faire des jeunes d'aujourd'hui les compagnons et les entrepreneurs citoyens et responsables de demain... Le développement de la culture prévention et le devoir d'éducation collective nous concernent tous. »

Louis Bonnafous, ancien directeur du CFA BTP 11 et membre du conseil du comité régional Sud (représentant FO Construction)



## DÉJÀ ENGAGÉ EN 2015

### La prévention, ça #rapporte

Lancée en 2012, l'étude « Prévention et Performance économique » a apporté un nouveau regard sur la prévention : passer de l'évitement des coûts à l'espérance des gains. L'OPPBT a publié une enquête sur la « dimension économique de la prévention » : 180 actions de prévention analysées au regard de la performance économique, mises en œuvre dans 80 entreprises réparties dans toute la France et couvrant 90 % des métiers du BTP.

L'Organisme a été invité à témoigner sur ce thème dans de nombreuses conférences lors d'événements autour du BTP et de la prévention, en France et à l'étranger. En 2015, l'OPPBT a créé une Web série de vidéos mettant en scène des témoignages d'entreprises.

12 000

pages vues sur You Tube pour la campagne « La prévention, ça vous rapporte »

30 000

pages vues pour l'étude « Dimension économique de la prévention »

### #Formation

En 2015, l'activité d'accompagnement via la formation initiale et continue a permis aux professionnels du BTP d'acquiescer une solide culture de la prévention. Ainsi, 30 000 apprentis ont été sensibilisés aux risques dans le cadre des « 100 minutes pour la vie ». De nouveaux outils pédagogiques d'animation tels que des modules e-learning, des vidéos tutorielles, des jeux interactifs via les smartphones et les tablettes ont été mis en place pour susciter l'intérêt des participants. Résultats : 2 511 entreprises touchées.

2 180

stages ont été réalisés. En particulier 18 000 salariés ont participé à des stages "culture/management"

8 000

enseignants et formateurs formés en prévention dans le cadre des Journées techniques de l'enseignement

PROGRAMME STRATÉGIQUE #01

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #02

DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #05

FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

ALLER AU SOMMAIRE

PARTAGER



PROGRAMME STRATÉGIQUE #02  
DIMINUER LES  
ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

# Renouveler l'accompagnement des entreprises et des acteurs clés de la construction dans une approche mutualisée et ciblée

## ENJEUX

Si le nombre d'accidents a globalement baissé dans le BTP ces dernières années, la profession continue à déplorer entre **150 et 200 décès chaque année**, en raison d'accidents du travail, de maladies professionnelles ou d'accidents de trajet.

L'accompagnement des entreprises par des actions d'information, de conseil et de formation, a toujours été au cœur de la mission de l'OPPBT au plus près du terrain et du quotidien des entreprises et des salariés. Initialement mis en œuvre dans le cadre des visites de chantier, celui-ci a pris son essor avec les démarches de progrès. Il a ensuite été étendu au titre des prestations proposées aux entreprises, adaptées à leur taille et à leurs besoins. Lors de ses travaux préparatoires pour HORIZON 2020, le Conseil du comité national a souhaité

que soit renforcée l'approche mutualisée et ciblée dans l'accompagnement des entreprises.

Aussi, après l'action engagée en 2014 en partenariat avec la CNAMTS sur les travaux en hauteur, l'OPPBT favorisera **les accompagnements d'entreprises ciblées dans le cadre d'actions collectives liées à un risque déterminé**, selon des priorités définies annuellement par le Conseil, en partenariat avec la CNAMTS et les Services de Santé au Travail. La baisse des accidents graves et mortels est l'objectif prioritaire de ces actions collectives ciblées.

Pour tout accident grave ou mortel dont l'OPPBT aura connaissance, un contact sera pris en vue de mener une action améliorant substantiellement la situation en prévention dans l'entreprise concernée. Parmi les risques prioritaires, outre les chutes de hauteur et le risque routier

professionnel, seront considérés l'amiante et les risques chimiques avec la poursuite de la mise en œuvre de l'outil d'évaluation des produits chimiques. L'OPPBT continuera à apporter une aide individualisée à toute entreprise en situation d'urgence, suite à un accident, un arrêt de chantier, une menace de procès-verbal ou d'injonction.

Ces accompagnements d'entreprises devront s'insérer dans le cadre général des **démarches de prévention**, autour des fondamentaux de la prévention, les méthodes de construction d'un système de management de la prévention. L'OPPBT apportera des méthodes de construction d'un système de management de la prévention et des outils de mise en œuvre tels que diagnostic, conseil, gestion de projet, gestion du changement et formation, adaptés à la taille des entreprises.

### Les 6 principes d'action



### CIBLES

#### Les entreprises des secteurs d'activité concernés

Les entreprises cibles seront déterminées en fonction de divers critères pouvant inclure l'effectif, la sinistralité, le code risque, etc. (par exemple couvreurs, charpentiers, menuisiers pour le risque de chutes de hauteur).

#### Les CHSCT et IRP

Parce qu'ils jouent un rôle prépondérant dans la promotion de la prévention, CHSCT et IRP sont incontournables pour relayer les campagnes sur les risques majeurs et la mise en place d'actions dans leurs entreprises.

#### Les grandes entreprises

De par le nombre important de salariés et d'entreprises partie prenante qu'elles représentent, elles jouent un rôle clé dans la progression de la culture du management dans le BTP. Accompagner en amont les grandes entreprises dans leurs actions de prévention ou dans leur mise en place sur le terrain constituera une action majeure.

#### Les maîtres d'ouvrage

Les actions seront dirigées de façon prioritaire vers les sociétés HLM, les collectivités locales, les constructeurs de maisons individuelles et les grands maîtres d'ouvrage industriels, qui représentent une part importante des chantiers lancés. La pertinence et l'efficacité des mesures de prévention sur les chantiers restent tributaires de l'attention portée par les maîtres d'ouvrage dès la phase de conception. Les coordonnateurs SPS sont aussi des relais privilégiés, dont l'action doit être encouragée et confortée.

#### À CHAQUE RISQUE, UN OBJECTIF

**D'ENTREPRISE CIBLÉE** sera défini. **3 600** entreprises de charpente, couverture, menuiserie, de **20 à 49** salariés, ciblées sur le risque de chutes de hauteur.

**100 % DES CHSCT DU BTP CONCERNÉS**

**1 RÉSEAU CSPS PAR RÉGION**



### OBJECTIFS



### PARTENAIRES

#### La CNAMTS et le réseau des Carsat

Dans la recherche de la baisse des accidents du travail les plus graves, la coopération entre l'OPPBT et les Carsat permet de renforcer le message, de multiplier les ressources et d'augmenter la force de frappe sur les risques ciblés. La recherche de rigueur combinée des deux institutions permettra de progresser sur le chapitre de la mesure des impacts des actions.

#### Les Services de Santé au Travail

Concernant la prévention des risques prépondérants, la présence des Services de Santé au Travail auprès des entreprises concernées et des **CHSCT** facilite la construction de messages et d'actions communes aptes à atteindre les objectifs poursuivis et à toucher plus largement les entreprises et les salariés.

#### Les organisations professionnelles et syndicales

L'élaboration, en partenariat avec les organisations professionnelles et syndicales, des différentes actions de promotion et d'animation autour de la prévention des risques les plus sérieux permettra de mieux répondre aux attentes de la profession.

## PRINCIPALES ACTIONS



#### #Actions ciblées par risque

L'OPPBT privilégie une approche collective et ciblée par risque déterminé. Chaque année, le Conseil réaffirmera les risques prioritaires. En 2016, ce sont les chutes de hauteur, le risque amiante, le risque chimique, mais aussi le risque routier professionnel qui seront particulièrement retenus.



#### #Actions ciblées par profil d'entreprise et acteur de la prévention

L'OPPBT propose des accompagnements spécifiques aux entreprises les plus concernées et aux interlocuteurs relais (CSPS, grandes entreprises, CHSCT, maîtres d'ouvrage) pour une mutualisation des actions.



#### #Actions individuelles

L'OPPBT apporte une aide aux entreprises qui le demandent (arrêt de chantier, accidents graves).



PROGRAMME STRATÉGIQUE #01

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #02

DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #05

FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

ALLER AU SOMMAIRE

PARTAGER



## ET CONCRÈTEMENT À HORIZON 2020



### Focus sur l'**#amianté**

Engager un travail collaboratif sur les formations amiante avec les maîtres d'ouvrage afin de contribuer à assurer, notamment pour celles en sous-section 4, un niveau d'opérationnalité maximale pour les stagiaires dès la fin du stage. Poursuivre la campagne « Projet Carto Amiante » en collaboration avec la DGT, l'INRS et les Carsat. Cette initiative, qui consiste à mesurer l'empoussièrément amiante sur des chantiers de courte durée, est construite avec l'ensemble des organisations patronales qui sont en charge d'identifier des entreprises volontaires (Capeb, FFB, FNTF et FNSCOP). Objectif : disposer d'une base de données de référence pour évaluer *a priori* les niveaux d'empoussièrément attendus selon les modes opératoires envisagés.

« Le plan stratégique de l'OPPBT prévoit désormais une approche mutualisée et ciblée de l'accompagnement des entreprises dans un objectif de baisse des accidents. Dans ce cadre, la commission régionale prévention-santé-sécurité de la FFB Bretagne a décidé de lancer une démarche projet autour de l'impact positif du Lean Management dans la stratégie de prévention des risques. La prévention est aussi une affaire d'organisation de chantier, c'est pourquoi nous pensons que le Lean Management appliqué à la construction peut apporter des solutions nouvelles. Voilà le sens de la démarche imaginée par les entrepreneurs de Bretagne en accord avec le plan stratégique HORIZON 2020 de l'OPPBT ! »

Hugues Vanel, Président de la FFB région Bretagne



« Coopérer et se coordonner entre acteurs majeurs de la santé et sécurité au travail est essentiel pour mettre en commun nos moyens et nos ressources afin de renforcer la cohérence de nos interventions respectives et être plus efficace collectivement. C'est dans ce sens que nous avons initié notre partenariat national avec l'OPPBT en 2014 et que nous souhaitons l'amplifier à l'avenir afin de répondre aux besoins en prévention du secteur du BTP. »

Hervé Laubertie, responsable prévention des risques professionnels à la CNAMTS

### Évaluer le **#risque chimique**...

Développer la notoriété et l'usage de l'outil d'évaluation du risque chimique disponible sur l'espace e-prévention du site Internet [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr).



### Aide aux entreprises en situation d'**#urgence**

Aider les entreprises confrontées à un accident grave, un arrêt de chantier, une mise en demeure, une injonction, etc., à gérer ces situations pour leur permettre de se (re)mettre en état de marche et/ou de conformité.

Mettre l'accent sur l'analyse des événements et la mise en place d'actions destinées à éliminer les causes qui ont conduit à cette situation d'urgence.



### **#Mobiliser** et informer

Poursuivre la campagne de sensibilisation « Travaux en hauteur, pas droit à l'erreur » avec l'ensemble des partenaires préventeurs et BTP. Poursuivre un accompagnement ciblé des entreprises en partenariat avec la CNAMTS qui consiste à réaliser un diagnostic en entreprise et sur chantiers et travailler avec le chef d'entreprise sur un plan d'action adapté. Ces visites de terrain par les conseillers de l'OPPBT et des Carsat sont aussi l'occasion de diffuser des supports de sensibilisation (affiches, dépliants, vidéos) et de promouvoir le site Internet dédié [chutesdehauteur.com](http://chutesdehauteur.com) ainsi que les formations adaptées. Mettre en œuvre un pilotage coordonné de cette action ainsi que sur les moyens et les méthodes de mesure des résultats en termes d'amélioration de la prévention dans les entreprises concernées.

### ... À partir de son **#étiquette**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, une nouvelle réglementation concernant l'étiquetage des produits chimiques est entrée en vigueur avec le règlement européen CLP. Dans le BTP, l'exposition est fréquente, 61 % des salariés sont exposés à au moins 1 produit chimique dans l'exercice de leur activité et 25 % d'entre eux le sont pendant 10 heures et plus par semaine. L'OPPBT a donc mis à disposition des professionnels un service en ligne d'évaluation des risques chimiques adapté aux entreprises du BTP. Il propose aussi un volet dédié aux grands groupes. Un partenariat entre Colas et l'OPPBT a été mené pour permettre aux filiales du groupe d'harmoniser leur utilisation des produits chimiques.

1 000 utilisateurs de l'outil d'évaluation en ligne du risque chimique en 6 mois

125 réunions ont permis d'informer 3 113 participants

### Travaux en **#hauteur**, pas droit à l'erreur

En 2014, la concordance et la motivation des acteurs sur le sujet, couplées à l'impulsion du ministère du Travail, ont permis de déployer une action forte sur le thème des chutes de hauteur. L'OPPBT a été partie prenante de la construction de cette campagne de sensibilisation avec les partenaires institutionnels : DGT, CNAMTS, INRS, RSI, MSA et CNRACL. Objectifs : mobiliser et informer les entreprises, surtout les plus exposées. Une étude IPSOS a révélé que 69 % des professionnels ont vu la campagne et apprécié la clarté du message.

4 000 utilisateurs du test en ligne autour de la prévention des risques de chute de hauteur

30 000 pages vues sur le site Internet dédié [chutesdehauteur.com](http://chutesdehauteur.com)

### **#Bénéfices** partagés

La CNAMTS et l'OPPBT ont décidé d'unir leurs moyens sur le terrain en signant une convention nationale et 16 conventions régionales pour aller au contact des 3 600 entreprises de 20 à 49 salariés les plus vulnérables. À fin 2015, cette dynamique a permis d'initier près de 1 500 diagnostics en entreprises par les conseillers de l'OPPBT et des Carsat. Par ailleurs, l'OPPBT a formé 600 participants au stage « Maîtrise et protection des risques de chute de hauteur », 900 participants au stage « Montage/démontage d'échafaudage » et 120 participants au stage « Anticiper les risques de hauteur ».

7 000 entreprises informées sur les travaux en hauteur et les risques associés

342 000 € investis pour aider les entreprises à s'équiper via 120 subventions

## DÉJÀ ENGAGÉ EN 2015

### **#Mobilisation** à tous les niveaux

En 2015, les conseillers en prévention ont animé 238 réunions d'information sur l'amiante et 270 personnes ont suivi le stage « Piloter un chantier contenant un lot amiante ». Le projet Carto a reçu 249 candidatures, dont une centaine a été retenue et a pu donner lieu à des mesures.

4 750 participants aux réunions d'information sur l'amiante

25 000 visiteurs uniques ont consulté le site [amiantereponseexpert.fr](http://amiantereponseexpert.fr)

PROGRAMME STRATÉGIQUE #01 DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #02 DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04 DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #05 FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

## ET CONCRÈTEMENT À HORIZON 2020

### Actions à destination des #grandes entreprises

Mener des actions d'étude ou d'ingénierie de formation, proposer des formations adaptées aux besoins des grands groupes du BTP, animer la prévention au travers de visites de chantier et d'accompagnement collectif et individuel y compris pour les entreprises sous-traitantes.



### Accompagner les #CHSCT

Proposer des accompagnements ciblés et une gamme de prestations aux CHSCT, instances paritaires de la prévention en entreprise :

- renforcer la participation aux réunions (objectif de présence *a minima* une fois par an, en partenariat avec les Services de Santé au Travail) ;
- mettre à disposition des outils (espace Internet et publications dédiés, documentation, formation, outils pratiques...) ;
- organiser des forums de retour d'expérience ;
- proposer la création de réunions d'échange entre membres de CHSCT.



« L'OPPBT, au travers de ses actions, allie expertise technique et présence au plus près des professionnels du BTP, car ceux-ci possèdent l'intelligence du métier. Les démarches dans lesquelles le salarié est acteur de sa santé, comme les démarches qui émanent du CHSCT sont réellement au cœur de la mission de l'Organisme paritaire. »

Serge Plechot, secrétaire général de la FNSCBA CGT

### Soutenir le rôle des #coordonneurs SPS en prévention

Assurer le suivi du dispositif réglementaire avec l'État, mais aussi établir des guides et des référentiels métiers avec les instances représentatives de la profession.

Avec les Carsat, proposer l'animation de clubs professionnels, favorisant les échanges, la transmission d'information et le retour d'expérience entre CSPS. Mettre en place des Clubs SPS là où ils n'existent pas déjà.

Mettre à disposition des coordonneurs SPS et leurs formateurs des ressources documentaires et didactiques via un espace dédié sur le site Internet.



### Conventionnement et #partenariat avec certains maîtres d'ouvrage

Favoriser l'engagement des maîtres d'ouvrage pour la prévention au travers de chartes, de conventions, de dispositions de prévention dans les cahiers des charges, de formations de leurs personnels, et plus spécifiquement au travers d'une ingénierie visant à développer leurs outils de management de la prévention, y compris au bénéfice de leurs risques propres. Profiter de ces partenariats pour promouvoir les actions prioritaires. Les maîtres d'ouvrage n'étant pas adhérents à l'OPPBT, un principe général de facturation des actions s'appliquera.



## DÉJÀ ENGAGÉ EN 2015

### #Convention de partenariat

En 2015, plusieurs signatures de convention de partenariat avec les majors du BTP ont permis d'engager des accompagnements spécifiques de terrain pour leurs sous-traitants et des programmes de formations sur mesure.

**1 100** prestations de conseil auprès des collaborateurs des grands groupes

stagiaires ont participé à **434** formations

### Un espace dédié #CHSCT

Depuis janvier 2015, 102 formations ont été organisées (800 participants).

**1 500** actions engagées

**3 300** CHSCT recensés au niveau national

**7** stages à destination des présidents

CHSCT recensés au niveau national

### Valoriser les #CSPS

En 2015, l'OPPBT a accompagné les CSPS pour soutenir leurs actions et informer les maîtres d'ouvrage sur leurs responsabilités en prévention. Différentes actions ont été menées comme l'accompagnement de la mise en place du nouveau dispositif de formation des CSPS. L'OPPBT assure aussi l'évaluation technique des organismes certificateurs.

L'Organisme poursuit la création de clubs CSPS et contribue à la rédaction de la norme AFNOR « Bonnes pratiques d'évaluation des offres de CSPS à l'attention des MOA ». Dans le cadre du projet lancé par la DGT, l'OPPBT a activement participé à la réécriture de la circulaire sous forme de fiches pratiques et a mené une enquête pour recueillir les besoins de la profession.

**80** CSPS ont actualisé leurs connaissances

**32** formateurs CSPS formés

### Actions, #incitations

En 2015, des démarches ciblées ont été engagées pour favoriser la prise en compte de sujets de prévention en phase de conception : établissement du dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage, intégration des maîtres d'ouvrage dans la gestion du risque amiante, mise en place d'une offre de sensibilisation « Passeport » avec l'industrie gazière.

PROGRAMME STRATÉGIQUE #01

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #02

DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #05

FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03  
AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Développer des solutions innovantes et performantes grâce aux retours d'expérience et à des études de terrain. Accompagner la mise en œuvre du compte pénibilité

ENJEUX

De nombreuses études et analyses techniques développées dans le cadre du plan HORIZON 2015 ont démontré le potentiel d'innovation et de diffusion pour des solutions performantes d'amélioration des conditions de travail, favorables à la prévention de l'usure professionnelle et au maintien dans l'emploi. L'exploitation systématique des retours d'expérience lors des actions de terrain des conseillers de l'OPPBTP, ainsi que les innovations proposées par les fabricants de matériaux et matériels ou entreprises du BTP, permettent de construire des bases de solutions facilement exploitables par tous. La relance d'études de terrain a montré la capacité à construire des solutions pratiques d'autant plus facilement mises en œuvre qu'elles sont conduites en partenariat avec les syndicats profes-

sionnels et portées par eux. Il convient de souligner l'apport opérationnel et scientifique des partenaires de l'OPPBTP, services de santé au travail en particulier, et organismes experts. Il s'agit ainsi d'améliorer les conditions de travail grâce au développement de solutions innovantes issues de travaux d'études et d'observation sur les chantiers. Les retours d'expérience des actions de terrain des personnels de l'Organisme et de certains services de santé partenaires seront également exploités. Les études seront menées dans le cadre de partenariats avec les syndicats professionnels et les fabricants de matériels et matériaux pour en garantir la mise en œuvre. Par ailleurs, le plan HORIZON 2020 coïncide avec la mise en œuvre du compte pénibilité créé par la loi des retraites de 2014, qui prévoit l'établissement de référentiels

de branches. Dès 2011, avec l'accord de branche pour la prévention de la pénibilité et l'amélioration des conditions de travail, le BTP a affirmé sa volonté de faire progresser les conditions de travail, facteur d'attractivité du métier, de satisfaction et d'efficacité au quotidien. Il importe d'amplifier le mouvement, d'autant plus que la loi des retraites de 2014 et son volet pénibilité entrent en vigueur. L'enjeu est non seulement d'accompagner les entreprises dans l'identification des expositions aux facteurs de pénibilité, mais surtout d'engager une dynamique d'amélioration des conditions de travail et de réduction des expositions à la pénibilité. L'OPPBTP apportera son concours à l'établissement des référentiels de branches pour le BTP, et en facilitera la mise en œuvre, dans une perspective dynamique d'amélioration des conditions de travail.

Les 6 principes d'action



CIBLES

En priorité les métiers pour lesquels le potentiel d'amélioration des conditions de travail est le plus important.



PARTENAIRES

**Les Services de Santé au Travail**  
Les compétences pluridisciplinaires des Services de Santé au Travail sont des atouts précieux pour les travaux d'étude par métier et situation de travail.

**Les organisations professionnelles et syndicats de métier**  
Les organisations professionnelles et les syndicats de métiers permettent de proposer et de mettre en œuvre des solutions concrètes.

**Certains fabricants**  
Les fabricants sont en recherche permanente d'amélioration de leurs produits y compris sur le champ de la prévention des risques.



OBJECTIF

100 %

des métiers du BTP font l'objet d'études et de retours d'expérience mutualisés

PRINCIPALES ACTIONS

- #Engager des études terrain**  
Des études terrain basées sur l'observation des opérateurs à leur poste de travail sont tenues chaque année.
- #Recommander des solutions innovantes**  
Grâce à l'exploitation des retours d'expérience, l'objectif est de recommander des solutions innovantes et performantes.
- #Déployer le compte pénibilité**  
L'OPPBTP apporte l'assistance technique dans la rédaction des référentiels de branche du Bâtiment et des Travaux Publics et l'accompagnement dans sa mise en œuvre.



PROGRAMME STRATÉGIQUE #01

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #02

DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #05

FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

ALLER AU SOMMAIRE

PARTAGER



## ET CONCRÈTEMENT À HORIZON 2020

### #Observation terrain

Développer des solutions innovantes et performantes grâce à l'exploitation des retours d'expérience des différentes études, mais aussi celle des actions de terrain menées par les conseillers en prévention de l'OPPBT. Mettre à disposition des entreprises sous un format simple des solutions pratiques et facilement exploitables. Enrichir et porter à la connaissance des entreprises une base de solutions issues du terrain (« Solutions chantier », « Questions/réponses... ») dans laquelle chacune pourra trouver des éléments permettant de contribuer à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration de conditions de travail pour ses chantiers et ateliers.

### DÉJÀ ENGAGÉ EN 2015

#### Solutions #chantier

En 2015, l'OPPBT a développé des bases de données dédiées aux matériels performants en prévention et aux questions récurrentes sur la prévention. Enrichies en permanence, elles recensent des matériels, équipements, produits et procédés constructifs qualifiés au regard de la prévention par les experts de l'Organisme. Également mis à disposition, 180 cas de prévention, analysés au regard du bénéfice économique, ont été démontrés (« Prévention et Performance »).



**12 000** pages vues pour la rubrique « Solutions chantier »

**90 000** pages vues pour la rubrique « Questions/réponses »

**30 000** pages vues pour les cas « Prévention et performance »

### #Études terrain et techniques

Démultiplier la réalisation d'études de terrain qui reposent sur l'observation des opérateurs en situation de travail. Premiers sujets identifiés : les métiers de coffreurs-bancheurs, démolisseurs, métalliers et étancheurs, l'apport des robots d'assistance physique (exosquelettes), le gros œuvre béton, l'impact de la *Lean construction* et chantiers 5S, la prévention des vibrations chez les conducteurs d'engins... Ainsi mis en évidence, le travail réel peut faire l'objet de propositions d'amélioration. Réaliser des études techniques et des actions de veille (Carto Amiante, Carto Poussières ou veille sur les nanomatériaux en partenariat avec l'ANSES et l'INRS) pour mettre à disposition des entreprises des éléments concrets d'appréciation des risques *a priori*.



« La réalisation d'études en partenariat avec l'OPPBT apporte pour un syndicat de spécialités un lien essentiel entre les travaux menés par les scientifiques et la réalité des chantiers. Les travaux communs entamés au sein de la commission santé-sécurité de l'USIRF sur la question de la problématique de l'exposition potentielle aux Particules Minérales Allongées (PMA) en témoignent. Ces actions conjointes et proactives de la profession sont au service de la prévention des risques pour améliorer les conditions de travail des salariés sur les chantiers. »

Franck Ollivier, président de la commission Santé-Sécurité USIRF (Union des syndicats de l'Industrie Routière Française) et Directeur Prévention Santé et Sécurité chez Eurovia

### Influencer en #amont

Formuler des préconisations aux constructeurs et aux normalisateurs à partir des résultats des études techniques. Poursuivre la participation aux commissions de normalisation AFNOR relevant du domaine « Santé et Sécurité au Travail » (SST).



### Influer sur #les conditions de travail

En 2015, plusieurs chantiers d'études sur les conditions de travail en situation ont été engagés : relation entre vibrations et TMS chez les conducteurs d'engins, études sur les conditions de travail des coffreurs-bancheurs, démolisseurs, étancheurs... Celles-ci, réalisées avec les Services de Santé au Travail et les chambres de métiers des organisations professionnelles, ont permis, d'une part, de travailler sur l'évolution des matériels en étroite collaboration avec les fabricants, d'autre part, d'établir des baromètres et d'influencer la conception des matériels et des matériaux.

### Constructeurs et #normalisateurs

En 2015, l'Organisme s'est particulièrement investi dans les commissions de normalisation AFNOR, Bureau de Normalisation des Techniques et Équipements de la Construction du Bâtiment, Union de Normalisation de Mécanique et Centre Spécifique et Technique du Bâtiment. Des travaux importants ont été menés en matière de normalisation sur des champs divers, comme le management de la SST, l'ergonomie des postes de travail ou encore la normalisation de la modification des machines pour des matériels plus sûrs...

### Élaboration des #référentiels de branche

Participer à l'élaboration des référentiels de branche applicables dans le BTP pour évaluer les niveaux de pénibilité par activité avec les unions de métier. Développer une aide à la mise en œuvre de l'évaluation de la pénibilité à partir de l'outil d'évaluation des risques du site preventionbtp.fr. Proposer une offre d'information pour en faciliter la compréhension.



### Améliorer les #conditions de travail

En 2015, 2 180 000 € ont été versés aux entreprises pour acquérir des équipements leur permettant d'améliorer leurs conditions de travail, dont 62 % de ces subventions allouées à des équipements d'aide à la manutention. Ainsi, 56 % des bénéficiaires de cette subvention sont des entreprises de moins de 10 collaborateurs.

**2 180 000 €**

versés en faveur de l'amélioration des conditions de travail

Plus de **100** réunions d'information des conditions de travail auprès de 1 600 personnes

PROGRAMME STRATÉGIQUE #01

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #02

DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #05

FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04  
**DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION**

**Stratégie digitale, une offre de prévention innovante et personnalisée accessible à tous les professionnels du BTP**

**ENJEUX**

Les technologies digitales connaissent un développement sans précédent et révolutionnent tous les secteurs d'activité. Après Internet, la téléphonie mobile, les smartphones et les applications mobiles, nous sommes entrés dans l'ère des objets connectés qui facilitent l'acquisition de données et l'optimisation immédiate de nombreuses pratiques. Contacts à distance, réalité virtuelle, simulations sont désormais largement et facilement accessibles. Les taux de pénétration d'équipements numériques sont les plus forts jamais enregistrés pour de nouveaux produits. Les acteurs du BTP sont déjà bien équipés et les projections sont favorables quant à l'usage de ce type de services. Les usages sont plébiscités dans la relation aux clients, les commandes de matériels ; et de nom-

breuses applications nouvelles sont proposées, du calcul des devis au relevé de mesures ou à la gestion du chantier... Les fonctionnalités offertes par le digital permettent de proposer de nouveaux services afin que chaque salarié et entreprise du BTP ait l'opportunité à chaque instant d'être informé sur les risques du métier. De plus, elles pourront être accompagnées pour mener des actions de prévention y compris sur le terrain. Dans un contexte économique qui risque de rester tendu pour les prochaines années, **il est essentiel que la prévention soit perçue comme accessible et simple à mettre en œuvre, ce que le digital peut faciliter.** Enfin, le succès du site preventionbtp.fr, depuis

Les 6 principes d'action



son lancement en 2012, avec ses applications et ses outils pratiques en ligne, donne non seulement une assise solide dans ce domaine à l'OPPBT, mais conforte également sa capacité d'intervention sur le terrain, au plus près des entreprises et des salariés du BTP.



**CIBLES**

**TPE Préventeurs, chargés de prévention**  
 Les développements digitaux seront réalisés de façon à porter des réponses facilement accessibles aux principales questions et préoccupations des entreprises et des salariés du BTP. Aider les entreprises artisanales à faire leurs premiers pas en prévention et accompagner les préventeurs à l'animation sur le terrain.



**PARTENAIRES**

Pour chaque nouvelle conception de services en ligne, les conseillers de l'Organisme et les partenaires, notamment les Services de Santé au Travail, les organisations professionnelles et syndicales et les loueurs et négociants, seront associés pour garantir l'adéquation avec la réalité du terrain.



**OBJECTIF**

**237 000**

entreprises ont la possibilité d'être informées 24 heures /24, 7 jours /7 ou d'obtenir une réponse sur le sujet de la prévention sur preventionbtp.fr

**PRINCIPALES ACTIONS**

- > **#Personnaliser les messages**  
 L'OPPBT souhaite toucher un maximum d'entreprises et de salariés avec des messages de prévention simples et personnalisés.
- > **#Faciliter l'accès à l'information**  
 Les technologies permettent aujourd'hui de faciliter l'accès aux ressources et aux solutions, pour les entreprises de toutes tailles, au plus près du terrain.
- > **#Soutenir la mission des collaborateurs**  
 Les nouvelles applications, l'accessibilité en mobilité, les bases de données... permettront de donner plus de souplesse et d'efficacité aux collaborateurs, dans l'exercice de leurs missions.



PROGRAMME STRATÉGIQUE #01

**DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION**

PROGRAMME STRATÉGIQUE #02

**DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS**

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03

**AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04

**DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION**

PROGRAMME STRATÉGIQUE #05

**FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT**

ALLER AU **SOMMAIRE**

PARTAGER

## ET CONCRÈTEMENT À HORIZON 2020

### Services numériques simples et pratiques pour les #TPE

Mettre à disposition des petites entreprises un portail de services en ligne simple et pragmatique, avec évaluation des risques et rédaction du DUER, outils d'autodiagnostic, documentations (affiches, mémentos) et supports vidéo. L'objectif est de personnaliser les contenus proposés (page d'accueil, newsletter...) en fonction du profil et de l'historique de visite et de la navigation des internautes du BTP. D'ici 2020, l'OPPBTP donnera la possibilité d'accéder aux services d'un conseiller de l'OPPBTP à distance, avec toutes les ressources de l'Internet 2.0 : chat, accès à distance à la documentation, échange de photos, de vidéos...

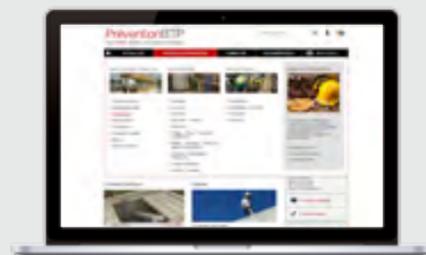


« Y compris pour les sujets de prévention, il s'agit d'exploiter les fonctionnalités du digital pour proposer des services qui facilitent le quotidien des TPE et des entreprises artisanales et pour leur apporter des bénéfices concrets comme le gain de temps, la simplicité, l'immédiateté, la productivité. »

Jean-Jacques Châtelain, président de l'UNA CAPEB Peinture, Vitrerie et Revêtements

### #Adaptation des services en fonction des profils

Refondre le site actuel preventionbtp.fr, afin de créer de nouveaux parcours en prévention des entreprises, des accès dédiés par profil (entreprises, salariés, relais...), et des conseils de prévention en fonction du métier du visiteur. Les internautes auront également la possibilité d'accéder à une offre de sensibilisation pédagogique en ligne.



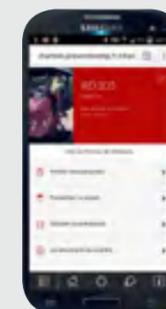
### Développer une offre de services en #mobilité

Proposer un catalogue d'applications sur mobile permettant une approche prévention sur chantier avec possibilité d'enregistrer le personnel, d'accueillir les nouveaux opérateurs, de compléter son PPSPS, son évaluation des risques ou son plan d'action, de réaliser un diagnostic ou de faire un quart d'heure sécurité.



« Le déploiement des nouvelles technologies digitales offre une nouvelle opportunité pour apporter un service personnalisé à chaque salarié d'entreprise du BTP. Ce nouveau dispositif va permettre de sensibiliser les collaborateurs qui exercent leurs activités professionnelles sur les chantiers. »

Patrick Del Grande, président de la fédération BATI-MAT-TP CFTC



### Centre de documentation performant et #observatoire permanent

Améliorer les performances du moteur de recherche actuel. Compléter les référencement de documentation avec des partenaires clés comme la CNAMTS ou l'INRS par exemple, de façon anonyme et à des fins statistiques.

Exploiter davantage les bases de données résultant du site Internet : évaluation des risques, plans d'action, analyse par métier et taille d'entreprises.

## DÉJÀ ENGAGÉ EN 2015

### Service en ligne et #réseaux sociaux

En 2015, un nouveau service en ligne sur l'évaluation des risques chimiques est venu compléter l'offre e-prévention de l'OPPBTP. Le site preventionbtp.fr est fortement apprécié et utilisé par les professionnels du BTP avec 372 000 pages vues par mois, 14 600 comptes entreprises créés et 11 000 nouveaux utilisateurs de l'espace e-prévention...

Depuis 2014, l'OPPBTP expérimente les réseaux sociaux pour créer de la conversation avec les acteurs de la prévention et du BTP. En 2015, ils étaient 4 600 fans à suivre et échanger sur Facebook et 2 200 sur Twitter. L'Organisme a continué d'adapter son site Internet pour mieux faire partager les expériences et promouvoir la prévention auprès des professionnels, même lorsqu'ils sont en mobilité. Le magazine mensuel PréventionBTP a également été développé en version numérique pour s'adapter aux usages et aux comportements des lecteurs mobiles.



4 600 fans  
2 200 followers  
98 500 vues

50 000 visiteurs uniques par mois sur preventionbtp.fr

372 000 pages vues par mois sur le site preventionbtp.fr

14 600 comptes entreprises créés sur l'espace e-prévention

PROGRAMME STRATÉGIQUE #01  
DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #02  
DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03  
AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04  
DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #05  
FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

ALLER AU SOMMAIRE

PARTAGER



## PROGRAMME STRATÉGIQUE #05 FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

# Déployer une organisation dynamique au service du plan stratégique HORIZON 2020

## ENJEUX

La réussite du plan stratégique HORIZON 2020 dépend pour beaucoup de la disponibilité des moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Une gouvernance active, des collaborateurs compétents et motivés, une gestion efficace et rigoureuse, et des ressources financières suffisantes sont des points essentiels au cœur de nos orientations.

L'Organisme a toujours été très attentif à la qualité et aux compétences des collaborateurs qu'il recrute ainsi qu'à leur formation d'intégration et continue. HORIZON 2020 représente de nouveaux défis pour les collaborateurs de l'OPPBT, avec des **compétences nouvelles à développer, en particulier pour permettre le renfort des capacités d'ingénierie et digitales.** L'effort de formation des équipes, qui est

notable depuis de nombreuses années, sera maintenu, en particulier avec le dispositif de l'Université du Conseil. Celui-ci permet à l'ensemble des collaborateurs opérationnels de bénéficier d'un même apport de compétences, au travers de 3 sessions annuelles de formation, sur les points clés identifiés dans le cadre de la gestion des compétences et en cohérence avec les orientations du plan stratégique.

L'organisation et les systèmes de gestion continueront à faire l'objet de perfectionnements et d'adaptations, capitalisant sur les succès enregistrés pendant HORIZON 2015, comme la certification ISO 9001, le déploiement de systèmes informatiques performants...

Afin de donner, selon les directions du Conseil du comité national, une visibilité

quant à l'emploi précis des moyens, le suivi budgétaire sera développé en complétant les outils de comptabilité analytique existants. Sur le plan financier, l'Organisme a également **adapté ses moyens disponibles**, d'une part en adaptant son format opérationnel, d'autre part en développant des revenus complémentaires issus de la formation professionnelle continue.

Il importe de donner à l'OPPBT les moyens pérennes pour assurer sa mission et financer son développement. Les prestations rendues à des entreprises ou des organisations non adhérentes seront facturées plus systématiquement, prestations qui doivent néanmoins rester exceptionnelles. Comme précédemment, les prestations de formation et l'abonnement à la revue *Prévention BTP* resteront payants sur facturation.

### Les 6 principes d'action



### CIBLES

**330 collaborateurs au service de la prévention :**

- préventeurs de terrain ;
- responsables d'études techniques et de domaine ;
- formateurs ;
- producteurs d'information ;
- administratifs ;
- supports.



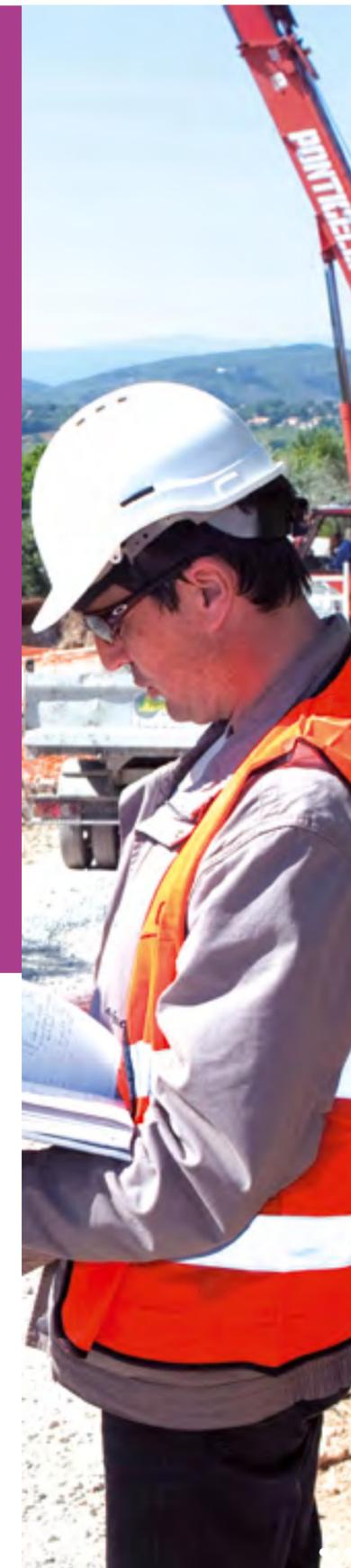
### OBJECTIF

**100 %**  
des actions prennent en compte  
les 6 principes d'action



## PRINCIPALES ACTIONS

- **#Former les collaborateurs**  
Donner aux équipes les compétences nécessaires, les accompagner et les aider à relever les nouveaux défis.
- **#Affûter l'organisation**  
L'excellence au service des entreprises du BTP nécessite de renouveler et de profiter de toutes les occasions pour améliorer nos modes de fonctionnement au quotidien.
- **#Optimiser l'emploi des ressources**  
L'OPPBT s'emploie à pérenniser ses ressources et maximiser leur emploi au service des objectifs.



PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#01

DÉVELOPPER LA  
CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#02

DIMINUER LES  
ACCIDENTS GRAVES  
ET MORTELS

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#03

AMÉLIORER LES  
CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#04

DÉVELOPPER DES  
SOLUTIONS DIGITALES  
AU SERVICE  
DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#05

FAVORISER UN  
ORGANISME AGILE  
ET COMPÉTENT

ALLER AU  
**SOMMAIRE**

PARTAGER  
f t g+ e

## ET CONCRÈTEMENT À HORIZON 2020

### #Animation des comités régionaux

Réaliser des séminaires d'intégration et animer des réunions de conseil par l'apport d'informations, de sujets, de débats et des réflexions sur les thèmes de fond et d'actualité, en lien avec les Plans Régionaux de Prévention et les grands sujets de prévention.

### DÉJÀ ENGAGÉ EN 2015

#### Évolution de #l'implantation territoriale

En 2016, face à la réforme territoriale engagée par l'État, l'OPPBT a réaménagé son implantation territoriale afin d'optimiser son maillage géographique.



**14** agences régionales

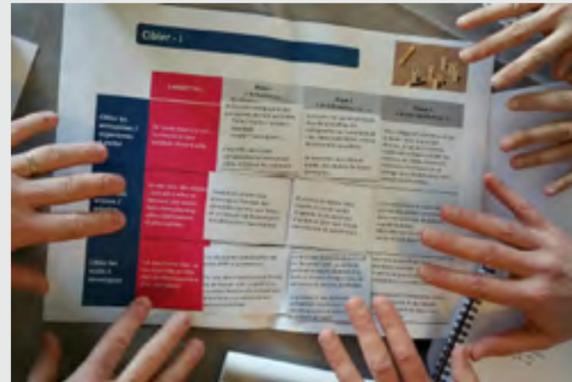
### #Compétences des collaborateurs

Permettre aux équipes de se perfectionner pour relever les nouveaux défis du plan stratégique.

Poursuivre la formation continue des collaborateurs et harmoniser les compétences : Université du Conseil, formation aux techniques du digital et aux méthodes d'évaluation de l'impact de la prévention en performance.

Finaliser le dispositif de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) pour un organisme et des collaborateurs en adéquation avec leur environnement.

Recruter ou faire évoluer les collaborateurs pour disposer des profils nécessaires à la réalisation du nouveau plan stratégique HORIZON 2020.



### #Formation à cœur

En 2015, ce sont 1 320 jours de formation suivis par l'ensemble des collaborateurs de l'Organisme, soit une moyenne de 3 jours par salarié. L'ensemble des conseillers en prévention a suivi des séminaires de l'Université du Conseil.

**1 320**

jours de formation

### #Organisation interne

Adapter l'organisation opérationnelle de l'OPPBT par la poursuite de l'amélioration des systèmes d'information et de communication.

Renforcer les outils de pilotage des projets afin de pouvoir répondre aux challenges proposés. La reconnaissance des pratiques de l'OPPBT s'est traduite par la certification ISO 9001 de son système qualité depuis juin 2012. À ce titre, l'Organisation portera une attention particulière à l'amélioration continue du système de management de la qualité Opéra, pour l'amener à être totalement au service du déploiement du plan stratégique et favoriser l'agilité de l'Organisme. Faire évoluer l'intranet de l'OPPBT vers une plateforme collaborative disposant d'un réseau social d'entreprise.

Objectif : donner accès aux collaborateurs à un outil souple et mobile pour les accompagner dans leur quotidien et leur permettre de travailler ensemble et de s'informer facilement.



« Si le travail de fond contribue à une diminution de la sinistralité dans le secteur du BTP, il faut, malgré tout, aller toujours plus loin. HORIZON 2020 est une opportunité de progrès en prévention pour l'entreprise, car aujourd'hui c'est encore un défi que de changer les comportements. L'ambition de ce programme pour réussir ce plan stratégique place l'OPPBT dans une posture résolument positive vis-à-vis de la qualité de ses collaborateurs, qu'ils soient déjà opérationnels ou en phase de recrutement. La formation continue jouera un rôle déterminant, comme catalyseur de progrès en compétences pour l'entreprise, comme de progrès social pour le collaborateur. Et c'est bien le travail et l'engagement de tous qui tracent la route de l'amélioration de la situation en santé, en sécurité et en conditions de travail du Bâtiment et des Travaux Publics. »

Patrick Loup, membre du Conseil du comité national, représentant CFE-CGC

### #Amélioration continue

En 2015, 332 collaborateurs ont redéfini leurs valeurs : professionnalisme, engagement et solidarité. L'Organisme a mis en place une gestion dynamique de l'amélioration continue et s'est vu renouveler la certification ISO 9001.



**94** actions d'amélioration proposées

**19** audits internes

### Un organisme #mobilisé et engagé

Les collaborateurs de l'OPPBT vont déployer les moyens nécessaires pour réaliser le plan stratégique HORIZON 2020. La mise en œuvre des 6 principes d'action permettra une meilleure efficacité opérationnelle. Ces principes reposent sur la dimension collective et mutualisée, la logique de choix, de mesure et d'évaluation, ainsi que sur l'approche partenariale, la professionnalisation des outils, l'agilité et l'efficacité d'emploi des moyens (voir page 13). Chaque année, l'ensemble des actions est programmé au niveau national dans le Plan National d'Actions (PNA) dans les PAD de la direction technique et au niveau local dans les Plans Régionaux de Prévention (PRP) pour une bonne articulation et un suivi pertinent en interne et avec les partenaires.

### Gestion #financière

Dans un contexte économique qui reste tendu, l'Organisme fera meilleur emploi des ressources mises à sa disposition. La mise en place début 2016 d'une comptabilité analytique par programme et par objectif permettra un suivi des engagements de dépenses par projet, par cible et par action.

### #Baisse des coûts

En 2015, l'Organisme a demandé un effort particulier aux équipes tant dans leurs habitudes de déplacement que dans la rationalisation des impressions (-24 % de coûts mesurés sur les travaux de reprographie) et dans l'usage des nouveaux moyens de communication à distance. Ainsi, 1 004 réunions ont été réalisées via Skype.

**-75%** d'impression des supports stagiaires remplacés par des supports numériques

**90%** des affranchissements en lettre verte

PROGRAMME STRATÉGIQUE #01

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #02

DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

PROGRAMME STRATÉGIQUE #03

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME STRATÉGIQUE #04

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME STRATÉGIQUE #05

FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

ALLER AU SOMMAIRE

PARTAGER

# CONCLUSION

Sous la direction des organisations professionnelles et syndicales du Bâtiment et des Travaux Publics, l'OPPBTP apporte un service d'expertise mutualisée, en ingénierie, promotion et déploiement opérationnel de la prévention, en association et en complémentarité avec les autres acteurs du BTP et de la santé et sécurité au travail. Fort de ses 330 collaborateurs, l'OPPBTP a su s'adapter au cours du temps pour répondre aux besoins évolutifs des entreprises et contribuer à la remarquable progression des performances des entreprises du BTP en prévention.

Le plan stratégique Horizon 2020 doit permettre de maintenir et développer cette dynamique et ces capacités, dans une approche positive en prévention, pour des entreprises performantes et la satisfaction de tous sur des chantiers sûrs et sains. Enfin, l'OPPBTP fêtera les 70 ans de sa création en 2017, il est prévu de marquer cet anniversaire avec la profession, avec les partenaires externes et en interne, selon des modalités à fixer avec le Conseil du comité national.

# LEXIQUE

## ANACT

Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

## AFNOR

Association française de normalisation.

## ASEBTP

Animateurs sécurité des entreprises du BTP.

## CAPEB

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment.

## CARSAT

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.

## CCCA-BTP

Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics.

## CFA

Centre de formation des apprentis.

## CFDT

Confédération française démocratique du travail.

## CFECCG

Confédération française de l'encadrement – confédération générale des cadres.

## CFTC

Confédération française des travailleurs chrétiens.

## CGT

Confédération générale du travail.

## CHSCT

Comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail.

## CNAMTS

Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

## CNRACL

Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.

## COCT

Conseil d'orientation sur les conditions de travail.

## CSPS/ COORDONNATEUR SPS

Coordination sécurité et protection de la santé.

## DGT

Direction générale du travail.

## DIRECCTE

Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

## DU/DUER

Document unique d'évaluation des risques.

## ERDF

Électricité réseau distribution.

## FÉDÉRATION DES SCOP DU BTP

Fédération des sociétés coopératives de production du bâtiment et des travaux publics.

## FFB

Fédération française du bâtiment.

## FMP

Formation aux métiers de la prévention.

## FNTF

Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics.

## FNCB-CFDT

Fédération nationale construction bois CFDT.

## FNSCBA-CGT

Fédération nationale des salariés de la construction, bois et ameublement CGT.

## FO

Force ouvrière.

## HLM

Habitation à loyer modéré.

## INRS

Institut national de recherche et de sécurité.

## IUT

Institut universitaire de technologie.

## IPSOS

Institut de sondage français.

## MSA

Mutualité sociale agricole.

## MOA

Maîtrise d'ouvrage.

## PME

Petite et moyenne entreprise.

## PRST

Plan régional de santé au travail.

## PST3

Troisième plan de santé au travail.

## RSI

Régime social des indépendants.

## SIST

Service interprofessionnel de santé au travail.

## SST

Service de santé au travail.

## SSTI

Service de santé au travail inter-entreprises.

## TPE

Très petite entreprise.

## URSIF

Union des syndicats de l'industrie routière française.

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#01

DÉVELOPPER LA  
CULTURE PRÉVENTION

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#02

DIMINUER LES  
ACCIDENTS GRAVES  
ET MORTELS

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#03

AMÉLIORER LES  
CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#04

DÉVELOPPER DES  
SOLUTIONS DIGITALES  
AU SERVICE  
DE LA PRÉVENTION

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
#05

FAVORISER UN  
ORGANISME AGILE  
ET COMPÉTENT

ALLER AU  
SOMMAIRE

PARTAGER



[www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)  
[www.oppbtp.com](http://www.oppbtp.com)



Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics

25, avenue du Général Leclerc  
92660 Boulogne-Billancourt Cedex

Tél. : 01 46 09 27 00 – E-mail : [cn@oppbtp.fr](mailto:cn@oppbtp.fr)

**PASSEZ SIMPLEMENT À LA PRÉVENTION**

**OPPBT**P  
La prévention BTP

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
**#01**

**DÉVELOPPER LA  
CULTURE PRÉVENTION**

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
**#02**

**DIMINUER LES  
ACCIDENTS GRAVES  
ET MORTELS**

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
**#03**

**AMÉLIORER LES  
CONDITIONS DE TRAVAIL**

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
**#04**

**DÉVELOPPER DES  
SOLUTIONS DIGITALES  
AU SERVICE  
DE LA PRÉVENTION**

PROGRAMME  
STRATÉGIQUE  
**#05**

**FAVORISER UN  
ORGANISME AGILE  
ET COMPÉTENT**

Conception: MAGAMO – Crédits photos: Tashj-Delek/Istock, Xavier Pierre, Frédéric Vielcanet, Tomml, Christian Murin, Enguerran Ouvray, RFF/Photolabservices, Ondine32, IPGGutenbergUKLtd, DR OPPBT, Istock

ALLER AU  
**SOMMAIRE**

PARTAGER  
   